

---

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

---

SÉANCE DU 3 AVRIL 2015

---

Nombres de membres en exercice : 8

Nombres de membres qui ont pris part à la séance: 8

Date de la convocation : 27/03/2015

L'an deux mille quinze, le 3 avril à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, ODIN Corentin, VERMOREL Jean, VERMOREL Roger.

Absent excusé : néant.

Secrétaire : ODIN Catherine

-----

Monsieur le Maire ouvre la Séance

Mme Catherine ODIN est désignée secrétaire de séance

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 13 mars 2015.

**Le Conseil, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :**

Budget :

- Approuve les comptes de gestion 2014, tenus par le Receveur Municipal.
- Approuve les affectations de résultats.
- Fixe les budgets primitifs 2015, équilibrés en dépenses et en recettes pour chaque section de fonctionnement et d'investissement, aux montants suivants :

<b>Commune</b> : Fonctionnement : 247 448,45 €	Investissement : 389 660,60 €
<b>Service eau</b> : Fonctionnement : 49 824,31 €	Investissement : 300 544,63 €

### Approbation du RPOS 2014 :

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2014.
- Le Conseil Municipal approuve ce rapport, disponible à la consultation en mairie et sur le site [www.services.eafrance.fr](http://www.services.eafrance.fr).

### Subvention aux associations :

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention reçues en mairie.
- Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes pour 2015 :
  - ADAPEI Charlieu: 150,00 €
  - Comité départemental contre le cancer : 150,00 €
  - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chauffailles : 45,00 €
  - ADMR du canton de Belmont-de-la-Loire : 50,00 €
  - OASIS-APEI Chauffailles : 150,00 €

### Divers :

- Monsieur Jean Vermorel présente les devis reçus pour le drainage de la route de Fénier, d'une part de Kyloloc et d'autre part de Lapierre. Des modifications seront demandées aux prestataires. Les devis corrigés seront présentés lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

Prochaine séance le vendredi 29 mai 2015.

Le Maire  
Yves CROZET